



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU PORTUGAL

ISF - HANDBALL - 2010

CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE

du vendredi 19 au samedi 27 mars 2010

BRAGA - FAFE - GUIMARÃES / PORTUGAL



Mundial de Andebol Escolar
World School Handball Championship
Portugal • Braga/Fafe/Guimarães 2010

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le troisième bulletin du Championnat du Monde Scolaire de Handball 2010 qui se déroulera du vendredi 19 au samedi 27 mars 2010 à Braga, Fafe et Guimarães au Portugal.

*Nous nous réjouissons d'avance de vous accueillir
à Braga, Fafe et Guimarães en mars*

Comité d'Organisation du Championnat du Monde Scolaire de
Handball

Ministério da Educação - Direcção Regional de Educação do
Norte

Rua António Carneiro 98,
4349-003 Porto, Portugal

Tel: 00 351 225 191 990

Fax: 00 351 225 191 992

E-mail: isf.handball2010@dren.min-edu.pt

<http://www.isf-handball-portugal2010.org>

COMPOSITION DES GROUPES EN COMPÉTITION

Les équipes suivantes participeront à ce Championnat du Monde Scolaire : 24 équipes et filles 24 équipes garçons:

FILLES:

Allemagne	France	Portugal
Autriche	Grèce	République
Belgique / Flanders	Hollande	Tchèque
Brésil	Hongrie	Serbie
Bulgarie	Israël	Slovaquie
Chypre	Italie	Slovénie
Croatie	Luxembourg	Suède
Danemark	Pologne	Suisse
		Turquie

Pays repris sur la liste d'attente pour les équipes de filles:

- 1) Ukraine
- 2) India

GARÇONS:

Allemagne	France	Portugal
Autriche	Grèce	République
Belgique / Flandres	Hongrie	Tchèque
Brésil	Iran	Serbie
Bulgarie	Israël	Slovaquie
Chypre	Italie	Slovénie
Croatie	Luxembourg	Suède
Danemark	Pologne	Turquie
		Ukraine

Pays repris sur la liste d'attente pour les équipes de garçons :

- 1) India

Le tirage au sort du 8 janvier 2010 a eu lieu en Braga en présence de Tom Christensen, Président de la Commission Technique de Handball de l'ISF.

Veuillez prendre note de la composition des poules :

ISF CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE HANDBALL 2010 (FILLES)

Group A
Hongrie
Autriche
République Tchèque
Grèce
Chypre
Brésil

Group B
Allemagne
Slovénie
Pologne
Suisse
Italie
Portugal

Group C
Danemark Slovaquie Suède Belgique / Flandres Serbie Israël

Group D
France Croatie Turquie Hollande Luxembourg Bulgarie

ISF CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE HANDBALL 2010 (GARÇON)

Group A
Danemark République Tchèque Suède Bulgarie Turquie Iran
Group C
Allemagne Pologne Ukraine Belgique / Flandres Grèce Brésil

Group B
France Slovénie Croatie Italie Chypre Portugal
Group D
Hongrie Autriche Slovaquie Luxembourg Serbie Israël

Tous les matches seront retransmis, en « streaming », sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.isf-handball-portugal2010.org/>

1. PARTICIPATION ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 1.1 Seules des équipes d'établissements scolaires peuvent participer. Chaque pays ne peut inscrire qu'une équipe d'établissement scolaire garçons (tous les joueurs doivent être inscrits dans la même école) et une équipe d'établissement scolaire filles (toutes les joueuses doivent être inscrites dans la même école).
- 1.2 Chaque équipe est composée de 14 joueurs/joueuses au maximum et de 2 enseignants.
Si une équipe se présente lors de l'accréditation avec un nombre inférieur à 14 joueurs, aucune autre personne n'aura le droit de prendre la place/les places disponibles.

Chaque délégation désignera un chef de délégation qui sera le représentant officiel de toutes les équipes de sa

délégation. Il / elle ne peut pas accumuler les fonctions de chef de délégation et de entraîneur.

Il sera l'unique intermédiaire entre sa délégation et le CO, la CT et le Délégué de l'ISF.

Une délégation complète se compose de 17 membres (1 équipe) ou de 33 membres (2 équipes).

Selon un accord entre l'ISF et la Fédération Européenne de Handball, les arbitres sont choisis par cette dernière après avoir été préalablement proposés par les Fédérations Nationales de Handball des pays membres de l'ISF.

- 1.3 Les joueurs et joueuses doivent être scolarisé(e)s à temps plein dans le pays qu'ils/elles représentent et doivent être né(e)s en 1993, 1994 et 1995.

Des participants plus jeunes ou plus âgés ne seront pas acceptés!

- 1.4 Chaque pays participant a le droit d'inscrire un maximum de 2 personnes adultes supplémentaires dont la fonction doit être précisée : médecin, kinésithérapeute, interprète, agent de sécurité, représentant du ministère, journaliste, chauffeur d'autocar.

Toute autre personne accompagnant la délégation officielle ne fera pas partie de celle-ci et ne sera pas accréditée par le CO.

- 1.5 Si la délégation fait le voyage en autocar, le chauffeur sera considéré comme membre de la délégation.
- 1.6 Chaque équipe participante doit être désignée officiellement par l'organisation en charge du sport scolaire, membre de l'ISF.

2. RENCONTRE DES NATIONS

- 2.1 Les délégations doivent participer à une soirée « **Rencontre des Nations** » organisée dans le but de favoriser l'échange entre les différentes cultures des pays participants. Les jeunes sont invités à présenter leur pays et leur culture d'une manière originale et faire ainsi la promotion de leur pays. Chaque délégation doit organiser un stand lors de la « Foire de Tourisme » avec le thème « Et si tu venais passer tes vacances dans mon pays ? ». Cette présentation peut se faire sous forme de dépliants, vidéo, CD, photos ou d'autres idées originales en proposant

par exemple quelques spécialités culinaires (plats, boissons) typiques. En outre, chaque délégation peut, si elle le désire, présenter une facette culturelle de son pays sous forme d'une représentation (podium libre – danse, chanson, sketch,...) de maximum 4 minutes.

3. COMMUNICATION

3.1 Les résultats de chaque jour ainsi que les informations importantes du CO seront publiés dans le bulletin quotidien. En outre, le site Internet de l'organisateur et le site Internet de l'ISF seront mis à jour régulièrement.

4. DATES

- 4.1 Les délégations arriveront le 19 mars 2010.
- 4.2 Les délégations repartiront après le petit déjeuner le 27 mars 2010.
- 4.3 Si la distance entre Braga, Fafe ou Guimarães et la capitale du pays participant, venant d'un autre continent, dépasse les 5000 kilomètres, la délégation a le droit d'arriver un jour plus tôt ou de repartir un jour plus tard.
- 4.4 L'organisation d'un séjour prolongé d'une délégation (avant ou après l'événement) devra être prise en charge par les pays concernés. Le Comité d'organisation n'en sera pas responsable.

5. PROGRAMME

19 mars - Vendredi		
	Arrivée et enregistrement des délégations	(cfr 4.3)
	Accréditation	Multiusos de Guimarães
12.00 / 14.30h	Déjeuner	Cantines
18.30 / 21.00h	Dîner	Cantines
20.00h	Réunion des chefs de délégation et des responsables d'équipe	Hôtel Lago
	Réunion des arbitres	Hôtel Falperra
20 mars - Vendredi		
09.00 / 18.00h	Début des compétitions	

11.30 / 13.30	Déjeuner	Cantines
18.30 / 19.30h	Dîner	Cantines
20.30 / 22.00h	Cérémonie d'Ouverture	Multiusos de Fafe
21 mars - Dimanche		
09.00 / 18.00h	Continuation des compétitions	
11.30 / 13.30h	Déjeuner	Cantines
18.30 / 19.30h	Dîner	Cantines – Gualtar et Azurém
20.30 / 22.00h	Promenade dans la zone historique	Guimarães
22 mars - Lundi		
09.00 / 18.00h	Continuation des compétitions	
11.30 / 13.30	Déjeuner	Cantines
18.30 / 20.00h	Dîner	Cantine - Gualtar
20.30 / 22.00h	« Rencontre des Nations »	Université du Minho - Gualtar
23 mars - Mardi		
09.00 / 13.00h	Continuation des compétitions	
12.30 / 14.00h	Déjeuner	Cantines
15.30h	Programme Culturel et Touristique	Départ des Hôtels
18.30 / 23.30h	Dîner – Fête Populaire Typique	Esposende
24 mars - Mercredi		
	Matin libre et Programme VIP	
11.30 / 13.30h	Déjeuner	Cantines
14.30 / 18.30h	Continuation des compétitions	
18.30 / 20.00h	Dîner	Cantines - Gualtar et Azurém
21.00 / 23.30h	Discothèque	Braga
25 mars - Jeudi		
	Matin libre et Programme VIP	
11.30 / 13.30h	Déjeuner	Cantines
14.30 / 18.00h	Continuation des compétitions	
19.00 / 21.00h	Dîner	Cantines - Gualtar et Azurém

Bulletin - ISF #3

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU PORTUGAL
ISF - HANDBALL - 2010
 CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE
 du vendredi 19 au samedi 27 mars 2010
 BRAGA - FAFE - GUIMARÃES / PORTUGAL

	Nuit libre	
26 mars - Vendredi		
09.00 / 13.00h	Continuation des compétitions	
12.00 / 14.00h	Déjeuner	Cantines
15.00h	Finale Garçons	
16.30h	Finale Filles	
18.00h	Remise des prix	Multiusos de Guimarães
18.30 / 20.30h	Dîner	Cantine – Azurém
21.00h	Cérémonie de Clôture	
22.00h / 24.00h	Fête d'adieu	
27 mars - Samedi		
	Départ des délégations	

6. TRANSPORT

- 6.1 Le voyage du lieu d'origine à l'aéroport international de Porto ou à la gare de Braga et le retour seront organisés et financés par chaque pays participant.
- 6.2 L'Organisateur financera et sera responsable du transport des délégations de l'aéroport international de Porto, ou de la gare de Braga, jusqu'au lieu d'hébergement, à l'arrivée et au retour, ainsi que pour tous les transports liés à la manifestation (programme sportif et culturel).

7. LOGEMENT, REPAS ET SERVICES

- 7.1 Tous les joueurs et tous les entraîneurs seront logés dans neuf hôtels de 3 étoiles à Braga, Fafe et Guimarães - les joueurs dans des chambres de 2, 3 et 4 lits et les entraîneurs en chambres twin.
- 7.2 Les équipes du même pays (masculin et féminin) peuvent être logées dans de différents hôtels et/ou dans de différentes villes, ce qui arrive dans la plupart des cas.
- 7.3 Les chefs de délégation ne seront pas logés avec leur délégation. Ils seront tous logés dans le même hôtel, au Bom Jesus à Braga.
- 7.4 Tous les arbitres de l'EHF et les représentants de l'ISF seront logés dans le même hôtel, à Falperra.
- 7.5 Les repas seront servis dans les cantines :
 Université du Minho – Gualtar Campus – Braga
 Université du Minho – Azurem Campus – Guimarães
 École de Montelongo – Fafe

- 7.6 Le championnat se déroulera dans 10 halls des sports à Braga, Fafe et Guimarães dont 8 sur 10 fonctionneront en simultané.
- 7.7 Le change de devises peut être fait à Braga, Fafe et Guimarães, le mieux sera de le faire avant d'arriver sur place.
- 7.8 Un service médical sera mis en place durant toute la durée du championnat.
- 7.9 Un service de blanchisserie payant sera disponible à l'hôtel.
- 7.10 L'accès Internet payant sera disponible dans les chambres d'hôtel.

8. FINANCES ET ASSURANCE

- 8.1 Les frais de participation, par personne et par nuit, s'élèvent à 42 EUR conformément au règlement actualisé de l'ISF. Le montant dû, par personne, est de 336 EUR, somme à laquelle il faudra retirer le montant de la caution préalablement payé.
- 8.2 Le solde de la somme due doit être versé en EUR au COMPTE BANCAIRE DE L'ORGANISATEUR jusqu'au 1er mars, au plus tard.

Mode de paiement: par virement bancaire à:

Nom du Bank:

Caixa Geral de Depósitos

Adresse:

Caixa Geral de Depósitos
Largo de Soares dos Reis, 66
4300 - 486 PORTO
PORTUGAL

BIC (SWIFT Code):

CGDIPTPL

Bénéficiaire:

DREN – Desporto Escolar

IBAN:

PT50003507870003437663083

Tous les frais bancaires sont à la charge des délégations !
ou

Le solde de la somme due sera réglé en espèces par le Chef de délégation dès son arrivée à Braga, Fafe ou Guimarães. Les cartes bancaires/crédits ne seront pas acceptées.

- 8.3 Chaque membre d'une délégation devra payer une contribution de 25 EUR à l'ISF conformément au règlement actualisé de l'ISF. Cette somme devra être payée au Comité d'Organisation avant le début du championnat (règlement ISF R.C. 7.11).
- 8.4 Chaque pays participant a le droit d'inscrire un maximum de 2 personnes supplémentaires. Pour ces personnes, les frais de séjour s'élèvent à 84 EUR en chambre individuelle, à 42 EUR pour 2 personnes supplémentaires en chambre twin et à 42 EUR pour une personne supplémentaire qui partage sa chambre avec un autre membre adulte, (soit 1 personne supplémentaire + 1 entraîneur) de la délégation. Ces mêmes demandes doivent être faites par le pays en question, lors de l'inscription *on-line*.
- 8.5 Si la délégation fait le voyage en autocar, le chauffeur ne sera pas considéré comme personne supplémentaire de la délégation et payera 42 EUR par nuit.
- 8.6 Quand la distance entre Braga, Fafe ou Guimarães et la capitale du pays participant venant d'un autre continent dépasse 5000 kilomètres, la délégation est autorisée à arriver un jour plus tôt **ou** de repartir un jour plus tard au prix normal de 42 EUR par personne et par nuit.
- 8.7 La somme à payer pour les arbitres est de 400 EUR pour une équipe présente (1 arbitre) ou de 800 EUR pour deux équipes (2 arbitres). Les frais de voyage des arbitres sont couverts par les fédérations nationales de handball concernées.
- 8.8 Chaque pays doit souscrire une assurance pour chacun des membres de sa délégation. L'assurance doit couvrir au moins la responsabilité civile de la délégation, les dommages matériels et les frais médicaux.

9. INSCRIPTION

- 9.1 Le remplissage du formulaire d'inscription détaillé doit être fait *on-line* sur : <http://private.isf-handball-portugal2010.org/index.php> ou dans l' »Aire Réservee » sur <http://www.isf-handball-portugal2010.org/>
- 9.2 Après avoir entré le « login » vous avez accès à un « manuel d'aide ». Dans chaque formulaire, vous pouvez trouver un

point d'interrogation « ? ». En cliquant sur « ? » vous aurez alors accès à un menu d'aide.

9.3 Afin d'avoir accès au remplissage du formulaire d'inscription *on-line*, le Comité Organisateur enverra, par courriel, à l'Institution Responsable du Sport Scolaire de chaque pays, le *login* nécessaire (nom d'utilisateur et mot de passe).

9.4 Il est essentiel que les délégations donnent à l'Organisation toutes les informations sollicitées.

9.5 Le formulaire d'inscription détaillé du pays devra être soumis le plus rapidement possible, jusqu'au 19 février 2010, photos inclus.

10. INFORMATIONS TECHNIQUES

10.1 Toutes les rencontres se joueront conformément aux règlements de la Fédération Européenne/Internationale de Handball (EHF/IHF).

10.2 Les équipes mixtes sont interdites.

10.3 Seul(e)s les 14 joueuses ou les 14 joueurs, inscrit(e)s sur la feuille de composition d'équipe déposée à l'accueil, sont autorisé(e)s à jouer du début à la fin du tournoi. Chaque joueur portera pendant tout le tournoi, le numéro qui aura été indiqué lors de l'inscription.

10.4 Système de compétition – Matches de qualification en 4 groupes de 6 équipes (tous contre tous). Matches de classement avec groupes croisés.

10.5 Le ballon de compétition officiel sera MACRON, taille 2 pour les filles et taille 3 pour les garçons.
Le CO mettra à la disposition de chaque équipe 7 ballons pour l'entraînement et l'échauffement.

10.6 Les matches se joueront en 25 minutes chaque partie. En cas de matches nuls lors des matches de classement, un « shoot-out » (version allégée) départagera les équipes et désignera le vainqueur.

10.7 Les matches seront arbitrés par des arbitres désignés par la EHF.

11. REMISES DES PRIX

11.1 Chaque joueur recevra un diplôme de participation.

11.2 Les équipes classées première, seconde et troisième seront récompensées par des médailles et des trophées.

11.3 Le trophée Fair-play de l'ISF sera attribué à une délégation désignée par la Commission de Discipline après consultation de la CT de l'ISF, des chefs de délégations et du Comité Organisateur.

12. COMMISSION DE CONTRÔLE

12.1 Conformément aux Règlements Généraux des Compétitions, le Comité Organisateur désignera une Commission de Contrôle.

12.2 Lors de l'accréditation, le chef de délégation devra s'acquitter du solde à payer et des frais bancaires auprès des organisateurs et présentera les documents suivants à la Commission de Contrôle:

- 1) La preuve de paiement du solde payé et des frais bancaires.
- 2) Le passeport (ou la carte d'identité) de chaque joueur avec nom, prénom, photo, nationalité et date de naissance.
- 3) Une lettre du chef de l'établissement confirmant que tous les joueurs/joueuses appartiennent à l'école et suivent les cours à temps plein.

Après avoir été contrôlé, chaque participant recevra une carte d'accréditation d'identité, avec photo, qui lui donnera accès aux compétitions, aux activités et à la restauration. Chaque participant devra se faire accompagner de cette carte d'identité pendant tout le championnat.

12.3 La Commission de Contrôle remplira toutes les obligations définies dans les Règlements Généraux des Compétitions de l'ISF.

13. COMMISSION DE DISCIPLINE

13.1 Conformément aux Règlements Généraux des Compétitions de l'ISF, une Commission de Discipline sera composée du:

- 1) délégué représentant le Comité Exécutif de l'ISF.
- 2) président de la Commission Technique de l'ISF de handball.
- 3) président du Comité Organisateur.

- 13.2 La Commission disciplinaire statuera sur des affaires relatives à la discipline lors des matches du Championnat, ainsi qu'en dehors de celui-ci, durant toute la période du Championnat dans la mesure où elles ne relèvent pas du règlement technique.
- 13.3 Les décisions de la Commission disciplinaire sont définitives et sans appel et sont ensuite transmises au Comité Exécutif.
- 13.4 À noter que la Commission de discipline a le droit d'exclure de la compétition des joueurs, des équipes ou des délégations et, pour motif grave de non-respect des règles de la Fédération du Sport Scolaire, de renvoyer ces personnes avant la fin de la manifestation.

14. JURY D'APPEL

- 14.1 Conformément aux Règlements Généraux des compétitions de l'ISF, le Jury d'Appel sera composé d'un:
- 1) représentant de la Commission Technique de l'ISF de handball.
 - 2) représentant du Comité Organisateur.
 - 3) représentant des arbitres.
- 14.2 Le Jury d'Appel se prononcera sur tout appel qui pourrait être formulé concernant les résultats d'un match en fonction des règlements de handball tels qu'ils sont exposés par la EHF/IHF et mentionnés dans le manuel de la Commission Technique ISF de handball.
- 14.3 Le Jury d'Appel ne statuera pas sur des questions disciplinaires.
- 14.4 Les décisions du Jury d'Appel seront définitives et sans appel.

15. APPELS

- 15.1 Un appel contre un résultat ou un jeu, ou tout autre appel ne concernant pas une question disciplinaire, sera traité par le Jury d'Appel.
- 15.2 L'appel doit être formulé dans les 60 minutes qui suivent l'incident, rédigé en anglais, français ou en allemand et doit être remis au membre de la Commission Technique présent.

15.3 La somme de 100 EUR accompagnera l'appel. Cette somme sera remboursée uniquement si l'appel est confirmé, ou jugé opportun, par le Jury d'Appel.

16. ENGAGEMENTS PRIS PAR LES DÉLÉGATIONS

16.1 La présence de chaque participant est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation.

16.2 Chaque participant s'engage à participer à toutes les activités du programme extra sportif.

16.3 Chaque équipe s'engage à jouer contre toutes les autres équipes participantes.

16.4 Chaque participant s'engage à jouer contre tous les autres participants.

16.5 Ne figureront au classement que les équipes dont tous les membres participants auront participé et/ou assisté au programme sportif dans sa totalité, aux cérémonies d'ouverture, de remise des prix, de clôture ainsi qu'au programme socioculturel.

17. DOPAGE

Des contrôles antidopage (usage de substances interdites) pourront être effectués lors de la compétition selon la loi en vigueur au Portugal.

Dans ce cas, le compétiteur pourra être accompagné d'un adulte. Si un compétiteur suit un traitement médical, il doit se munir de pièces justificatives et le signaler dès son arrivée.

18. CLIMAT

Pour plus de renseignements consultez le site <http://www.meteo.pt>.

19. FORMULAIRE D'INSCRIPTION 3

Le formulaire d'inscription numéro 3 devra être rempli sur <http://private.isf-handball-portugal2010.org> ou dans l'«Aire Réservée» sur <http://www.isf-handball-portugal2010.org/>

L'Organisation de l'Événement enverra, via courriel, à l'Institution Responsable du Sport Scolaire des pays respectifs le

login (non d'utilisateur et mot de passe) nécessaire à l'accès aux formulaires on-line

- Le processus d'inscription *on-line*, photos inclus, est crucial pour l'organisation. Nous comptons sur votre coopération.
- Si un pays ne peut pas s'inscrire *on-line* devra solliciter à l'Organisation, via courriel, une fiche informatique avec les formulaires qui, une fois remplis, devront être renvoyés, ainsi que les photos de tous les éléments de la délégation, par la même voie, au plus tard jusqu'au 19 février 2010 à l'adresse suivante : isf-handball2010@dren.min-edu.pt

Le processus d'inscription sera réalisé pour la première fois sur une plateforme informatique on-line. Votre coopération est essentielle afin de garantir le succès de ce nouvel apport technique. Avec la participation et l'effort de tous, nous pourrons atteindre cet objectif. Nous comptons sur vous.

Pour plus d'information consultez le site Internet de l'organisateur <http://www.isf-handball-portugal2010.org> et sur <http://www.isfsports.org>